



>>> Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS

A l'école des qualitiens

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. La loi du 24 juillet 2019 a confié la responsabilité à la Haute Autorité de Santé d'élaborer une nouvelle procédure commune à tous les ESSMS dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation. Il s'appuie désormais sur un référentiel national structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques et un manuel d'évaluation publiés en mars 2022.

OBJECTIFS

- | Identifier les différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)
- | Appliquer les méthodologies et outils évaluatifs : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- | Expliquer le nouveau référentiel d'évaluation, ses objectifs et ses critères d'évaluation, ses 3 chapitres (la personne, les professionnels, l'ESSMS), ses 9 thématiques

CONTENU

- | Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- | La structuration du référentiel d'évaluation HAS ESSMS
- | La nouvelle démarche d'évaluation :
 - > les principes,
 - > les différentes étapes
 - > les nouvelles méthodes évaluatives : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- | Les critères standards et impératifs, le système de cotation
- | L'intégration de l'évaluation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de prise en main des documents HAS
- Réflexions individuelles et collectives
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Un ordinateur portable

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

INFOS

-  Gaëlle LE PABIC ou Marion BRANCOURT
-  1 jour / 6 heures
-  6 à 15 personnes
-  **Rennes** : CREA1 Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
-  **en inter** Non Adhérent au CREA1 : 300€
Adhérent Volontaire au CREA1 : 230€
-  **en intra** Nous consulter